

Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 décembre 2017

Objet : RS - Parc d'activités des Landiers à Chambéry - Mise à disposition de foncier situé avenue de Villarcher

- date de convocation le 08 décembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-Ies-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Sylvie Vuillemermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemermet - de Michel Dantin à Sylvie Koska - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Benoît Cerino - Philippe Gamen - Pierre Gerard - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Damien Regairaz

Bureau du 14 décembre 2017

délibération n° 228-17

objet **RS - Parc d'activités des Landiers à Chambéry - Mise à disposition de foncier situé avenue de Villarcher**

Alain Thieffenat, conseiller délégué chargé de l'économie, de la requalification des parcs d'activités et des pépinières d'entreprises, rappelle que par délibération n° 077-17 C du 9 février 2017, la Communauté d'agglomération a acquis un ensemble immobilier d'environ 17 000 m² cadastré section KA n° 192-194-288 au 104 avenue de Villarcher sur la commune de Chambéry. Sur ce foncier est implanté un ensemble de bureaux d'environ 450 m² et d'ateliers-entrepôts de 240 m² répartis dans cinq petits bâtiments.

L'ensemble de ce site est fortement impacté par le tracé d'un emplacement réservé pour la liaison ferroviaire du Lyon-Turin et sera éventuellement amené à subir une expropriation.

Après avoir étudié un aménagement global de ce site et pour répondre aux besoins portés par la Communauté d'agglomération mais également par des entreprises, il est proposé un découpage de ce foncier en trois espaces distincts (cf plan ci-joint) :

- une première partie de foncier, de 563 m², serait proposée à la location à la société voisine LCM (groupe Cargo) qui, dans le cadre du développement de son activité, a besoin d'étendre l'emprise de son site afin d'aménager des parkings pour ses véhicules,
- une seconde partie du foncier, d'environ 2 042 m², pourrait faire l'objet d'un aménagement pour accueillir plusieurs familles de gens du voyage déplacées d'autres sites économiques,
- une troisième partie, d'environ 14 744 m², incluant les bâtiments, a fait l'objet d'une demande de mise à disposition de la part de la société Transports de Savoie afin de permettre l'installation du siège de l'entreprise (environ 40 personnes) ainsi que le stationnement des poids lourds.

Compte tenu de la contrainte liée à l'emplacement réservé au Lyon-Turin, il est proposé la signature des contrats suivants :

- avec la société LCM, une convention de mise à disposition du foncier nu d'une durée initiale de six ans à compter du 1^{er} janvier 2018, tacitement reconductible par période d'un an, avec un loyer annuel de 7 € HT/m², soit 3 941 € HT/an,
- avec la société Transports de Savoie, un bail de courte durée de trois mois à compter du 1^{er} janvier 2018, moyennant le loyer de 10 000 € HT/mois, dans l'attente de la formalisation d'un accord sur la location ou la cession de l'ensemble immobilier tel que défini sur le plan joint.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau les conventions de mise à disposition de biens immeubles,

Vu la délibération n° 077-17 C du Conseil communautaire du 9 février 2017 approuvant l'acquisition d'un ensemble immobilier d'environ 17 000 m² au 104 avenue de Villarcher à Chambéry,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la convention de mise à disposition d'un foncier nu de 563 m² situé avenue de Villarcher à Chambéry, au bénéfice de la société LCM pour une durée initiale de six ans à compter du 1^{er} janvier 2018, reconductible annuellement, et moyennant le loyer de 3 941 € HT/an,

Article 2 : approuve le bail de courte durée de trois mois, à compter du 1^{er} janvier 2018, avec la société Transports de Savoie portant sur le tènement foncier et immobilier d'environ 14 744 m², situé avenue de Villarcher à Chambéry, moyennant le loyer de 10 000 € HT/mois, dans l'attente de la formalisation d'un contrat entre la Communauté d'agglomération et la société,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 228-17

Objet de l'acte : RS - Parc d'activités des Landiers à Chambéry - Mise à disposition de foncier situé avenue de Villarcher

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 4 - Interventions économiques 2 - Locations et locations-ventes

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe : Plan;Plan;convention cargo;Bail transport de Savoie;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20503H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20503H1

Date de transmission en Préfecture : 15 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 15 décembre 2017